

COMPOSITION DU COMITE DE RECRUTEMENT 2023 DU MASTER MEEF2D  
PARCOURS LETTRES

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc,

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L612-6 et L712-2,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 (MENS0200982A) relatif au diplôme national de master, modifié,
- Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 (ESRS1331410A) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master, modifié,
- Vu la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 30 avril 2019 relative aux comités de recrutement en master,
- Vu la proposition de Monsieur Laurent Ripart, directeur de l'UFR LETTRES, LANGUES et SCIENCES HUMAINES

ARRETE n°2023-227

**Article 1 :** Pour l'année universitaire 2023-2024, la composition du comité de recrutement pour l'admission des candidats en première année de **MASTER Mention MEEF 2D**  
**Parcours :** Lettres

est fixée comme suit :

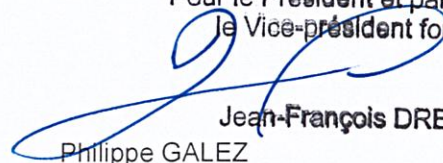
Nom Prénom	Qualité (PR, MCF, autre)
➤ Madame Dominique PETY, responsable du Master mention MEEF2D parcours Lettres	PR USMB
➤ Madame Marie-Sylvie CLAUDE, , responsable INSPE du Master mention MEEF2D parcours Lettres	MCF HDR UGA

**Article 2 :** Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de la présidence de l'université, 27 rue Marcoz à Chambéry et dans les locaux de l'UFR LETTRES, LANGUES et SCIENCES HUMAINES sur le site universitaire de Jacob-Bellecombette.

**Article 3 :** La directrice générale des services, le vice-président formation et le directeur de l'UFR LETTRES, LANGUES et SCIENCES HUMAINES, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 21 mars 2023

Pour le **Président et par délégation**  
le **Vice-président formation**



**Jean-François DREUILLE**  
Philippe GALEZ